

CONSEIL MUNICIPAL VOTE DU BUDGET

pages 4 & 5



Sommaire

ÉDITO DU MAIRE / 3

ACTUALITÉS MUNICIPALES

- 4-5 CONSEIL MUNICIPAL, BUDGET,
- 6 SAPEURS-POMPIERS : SAINTE-BARBE,

ENVIRONNEMENT

CADRE DE VIE

- 7 . ICI ON TRIE ET ON COMPOSTE !, . CONSEIL DU SERVICE DES ESPACES VERTS,
- 8 ARBORETUM,

ENFANCE - JEUNESSE

- 9 . LE PARCOURS SPORT ET SANTÉ DU CMJ, . EXPOSITION AU COLLÈGE JEAN MACÉ : LE CAMP DE NATZWEILLER-STRUTHOF,
- 10 INSCRIPTIONS SCOLAIRES,
- 11 . L'IMPORTANCE DE BIEN SE COMPORTER DURANT LE TEMPS MÉRIDIEEN, . L'ÉCOLE VOLTAIRE VISITE LA MAIRIE,

ÉCONOMIE - COMMERCE

- 12 VISITE D'ENTREPRISES : R-ISOLATION & VT CONTROL,
- 13 . SALON DES PORTES DE L'EMPLOI, . PHARMACIE PORTES SUD,

DOSSIER DU MOIS

- 14-15 LE RÈGLEMENT DE VOIRIE,

SANITAIRE - SOCIAL

- 16 . SE RETROUVER AUTOUR D'UNE GALETTE, . ATELIER BOUGIES, . ATELIERS MÉMOIRE,

CULTURE - ANIMATION

- 17 . L'ÉCOLE MUNICIPALE D'ART ACCUEILLE DES ÉLÈVES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, . CONCERT "POUR QUE 2 MAINS" ORGANISÉ PAR LA CANTAVIOURE, . MOMENT MUSICAL,
- 18 . AAH ! LES DÉFERLANTES !, . COMITÉ DES FÊTES JEREMILLUSION,
- 19 . MÉDIATHÈQUE, . TRAIN CINÉMA : FESTIVAL D'UN JOUR,
- 20 **DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES :** . CONCERT DU GROUPE NO MAD, PAR LA MUNICIPALITÉ, . EXPOSITIONS ET FILM, PAR FEMMES SOLIDAIRES,

LA CANOPÉE

MJC-CENTRE SOCIAL

- 21 **DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES :** SPORTIVES, LES FEMMES PRENNENT LEUR PLACE DANS LE SPORT,

SPORTS - LOISIRS

- 22 . SERVICE SPORTS VIE ASSOCIATIVE, . DÉVELOPPER L'USCP VOLLEY,
- 23 . CYCLOTOURISTES, . INÈS TOURTOIS, CEINTURE NOIRE DE JUDO À 16 ANS,
- 24 . AEP JEUNESSE ET FAMILLE, . BILAN TÉLÉTHON,

LE TOUT IMAGE

VIE ASSOCIATIVE / 25 À 26,

AGENDA DU MOIS / 27

LIBRE OPINION / 28-29

BLOC NOTES / 30-31

RETOUR VERS LE PASSÉ

Nos archives ne donnent aucune date pour cette photo prise avenue Jean Jaurès probablement dans les années 50 ou 60. Ces enfants qui participaient visiblement à un carnaval se reconnaîtront t-ils ?



Portes-lès-Valence est une ville qui permet de s'épanouir.

Elle possède une diversité d'habitats, de services, d'animations qui répondent aux besoins de sa population. Pour cela, elle a besoin d'un équilibre fort pour que tout s'imbrique et cohabite.

Tout repose sur la confiance de celles et ceux qui portent sa gestion ; Confiance de dire et de faire.

Mais notre démocratie souffre et s'efface peu à peu sous le coup de "ces beaux parleurs", à la voix qui porte car ils instrumentalisent la douleur des autres. Or, il faut du courage pour parler VRAI. Courage d'affirmer que volonté de réaliser rime souvent avec frein, voire abandon faute de moyens, car le désengagement de l'État désorganise notre quotidien à tous.

Nous sommes conscients des enjeux et de nos limites. Mais cela ne nous empêche pas d'être vigilant aux évolutions de ce qui nous entoure et surtout de ce qui nous vient d'en haut car nous aussi :

Nous voulons une simplification administrative du millefeuille législatif ;

Nous voulons que les personnes âgées ou en situation de handicap bénéficient d'une place en structure spécialisée au regard de leur besoin ;

Nous voulons une revalorisation des pensions de nos retraités pour qu'ils vivent dignement ;

Nous voulons que tout le monde puisse décemment vivre de son travail : les agriculteurs, les artisans, les commerçants, les salariés ;

Nous voulons plus de policiers et de gendarmes dans toutes les zones en tension ;

Nous voulons des médecins dans tous les hôpitaux, villes et villages de notre pays ;

Nous voulons que la justice soit rendue plus vite et sans considération aucune ;

Nous voulons plus de moyens pour les écoles ;

Nous voulons que les familles éduquent leurs enfants dans le respect des valeurs républicaines et du bien-vivre en société ;

Nous voulons que l'offre de logements permette un meilleur parcours résidentiel.



Geneviève GIRARD
Maire de Portes-lès-Valence
Conseillère départementale

Oui nous le voulons tous et plus encore pour un avenir meilleur, dans une expression apaisée, sans esprit partisan mais dans l'intérêt général et unique de notre ville.

Bien Cordialement
A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Geneviève Girard', written over the text 'Bien Cordialement'.

Conceil municipal Confiance de dire, confiance de faire

FLASH CODE
Retrouvez
la vidéo complète
du conseil municipal
sur le site de la ville



Le vote du budget est chaque année l'occasion de citer les principaux investissements de la ville et donc ses projets. Chiffres à l'appui, il permet d'évoquer la bonne santé financière de notre commune.

Évoquer le budget 2024, c'est forcément citer une longue liste de chiffres qui sont avant tout le baromètre financier de notre ville. Les dépenses de fonctionnement sont indispensables à la vie de la commune, tout comme les dépenses d'investissements qui se concrétisent en travaux, constructions, plantations ou projets à plus long terme.



Adjointe en charge des finances, Suzanne Brot a présenté les chiffres d'un budget 2024 qui, comme chaque année, « respecte les grands principes que sont l'annualité, l'unité, l'équilibre et la sincérité ». « Le budget 2024 a été établi (...) en préservant une offre de services de qualité aux Portoïis, afin de permettre la mise en place d'une politique ambitieuse d'investissements » devait-elle ajouter.

La section de fonctionnement sera d'environ 14 536 000 € tandis que la section d'investissement s'élèvera à 7 104 000 € pour un budget total de 21 640 000 €.

L'élue a ensuite évoqué les principales dépenses (► ci-contre) et détaillé certaines d'entre elles.

Pas d'augmentation de la fiscalité jusqu'à la fin du mandat

De son côté, le maire Geneviève Girard a souligné que « Portes-lès-Valence doit rester le théâtre de l'épanouissement de tous. Elle a besoin de services, d'une diversité d'habitats pour assurer sa mixité, d'animations publiques ou associatives pour répondre aux besoins des jeunes comme des moins jeunes.



Elle possède une vie associative riche parce que nous la soutenons année après année et que la livraison prochaine du nouveau complexe sportif renforcera cette richesse. Elle possède également des zones économiques dynamiques où de nombreuses entreprises ne demandent qu'à s'agrandir, s'installer et bien sûr, recruter ».

Les principales dépenses d'investissement en 2024

Réseaux :	62 000 €
Nouveau gymnase des Auréats :	2 220 000 €
Centre culturel :	59 000 €
Arboretum :	573 000 €
Centre de loisirs :	80 000 €
Aménagement de la mairie :	160 000 €
Voiries :	590 000 €
Espaces verts :	86 500 €
Groupes scolaires :	709 500 €
Stade Gabriel Coullaud :	152 500 €
Étude pour l'aménagement du centre-ville :	240 000 €
Cimetière :	73 500 €



Un nouveau conseiller municipal

Suite à la démission pour raison personnelle de Sylvie Deloche, Bernard Crozier redevient conseiller municipal. Membre du groupe de la majorité "Agir et mieux vivre", il avait déjà été élu durant le mandat de 2014 à 2020.

« L'équipe municipale est convaincue que tout repose sur la confiance que nous porte la population comme celle que nous lui devons. Confiance de dire, Confiance de faire ».

L'élue a ensuite rappelé « ce qui me tient le plus à cœur : il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité locale cette année et jusqu'à la fin du mandat ».

Le débat qui a suivi, que vous pouvez retrouver sur le site internet de la ville (➡ [QR Code p4](#)), fut tout d'abord l'occasion d'évoquer l'étude pour l'aménagement du centre-ville, le futur immeuble qui remplacera le gymnase Delaune, la politique de santé et la politique sociale de la ville.

Ensuite, une longue intervention de Jean-Michel Bochaton, conseiller municipal du groupe Portes Citoyenne dont la majeure partie reposait sur les défaillances de l'État a eu lieu. Ce dernier a terminé par le sujet du centre commercial Les Arcades en réclamant des informations sur les avancées du projet. Le maire a précisé que nous étions dans un temps long et que les éléments seraient portés à leur connaissance en temps voulu.

Le groupe Portes Citoyenne, en s'appuyant sur un rapport du Secours populaire, a également cité entre autres des chiffres nationaux de la pauvreté.

Dans sa réponse le maire Geneviève Girard a rappelé les actions du Centre Communal d'Action Sociale en



rappelant qu'il est préférable de débattre sur l'aspect local. Des actions qui passent principalement par l'épicerie sociale et solidaire La Passerelle et par le vestiaire solidaire. Les bénéficiaires peuvent ainsi faire d'importantes économies en y achetant à des prix très bas des produits de première nécessité.

La délibération concernant le Programme Local de l'Habitat fut l'occasion d'évoquer les logements sociaux et l'accession sociale à la propriété qui, pour Geneviève Girard, « permet un parcours résidentiel de qualité à tous ceux qui en ont besoin ».

Concernant les obligations de la loi Solidarité Renouvellement Urbain, le maire a rappelé que la ville est exemplaire. La municipalité prône une offre de logements variée pour accroître la mixité sociale. Geneviève Girard a évoqué enfin la future pension de famille. Ce lieu permet de donner une seconde chance aux accidentés de la vie.

D'une délibération à l'autre

- Subvention de fonctionnement à l'école de musique intercommunale : 330 € par élève soit 14 520 €.
- Convention avec Eau de Valence Romans Agglo relative à l'exploitation et à l'entretien des 168 points d'eau pour lutter contre les incendies.
- Établi par Valence Romans Agglo, le Programme Local de l'Habitat définit la politique locale pour l'habitat à l'échelle du territoire communautaire pour une durée de 6 ans. Il porte à la fois sur le parc public et privé, la gestion du parc existant et les constructions nouvelles. Il définit les objectifs et principes de la collectivité pour répondre aux besoins de logements, ainsi que définit les moyens pour y parvenir.



Les sapeurs-pompiers : 286 interventions en 2023

Le 20 janvier, le commandant de la caserne de sapeurs-pompiers de Portes-lès-Valence Stéphane Reynaud a vécu une journée bien remplie. Le matin même à Saint-Vallier, il était élevé au grade de lieutenant. Le soir, il présidait le traditionnel banquet de la Sainte Barbe aux côtés du maire Geneviève Girard.

Ce fut tout d'abord pour lui l'occasion de faire le bilan du centre de secours Portoais pour l'année 2023. Nos pompiers ont totalisé 286 interventions dont 80% étaient des secours à personnes, 17% des feux et 3% des interventions diverses. Quelques-unes d'entre elles furent particulièrement marquantes comme le feu du silo au Port de commerce, les inondations dues

aux pluies en octobre ou encore deux recherches de chevaux égarés. Nos pompiers sont aussi partis en renfort durant l'été dans les Hautes-Alpes.

21 sapeurs-pompiers

Alors que Érica Brun recevait officiellement son 2^e module de secours à personnes, la caserne Henri Bé-ranger va très prochainement accueillir deux nouvelles recrues, portant ainsi, l'effectif à 21 sapeurs-pompiers. Après avoir rappelé que Ludovic Jean est désormais le président de l'Amicale des sapeurs-pompiers, Stéphane Reynaud s'est dit « fier de commander le centre de secours de Portes-lès-Valence, composé de femmes et d'hommes volontaires qui s'investissent 24h sur 24, sans relâche. Ils sont indispensables ».

De son côté, le maire Geneviève Girard a salué le dévouement et l'engagement des pompiers. « Au nom de la population de Portes-lès-Valence, je vous dis merci pour tout ce que vous faites. Je reste également attentive à ce que le centre d'incendie et de secours portoais soit équipé comme tous les centres de la Drôme. »



ICI ON TRIE...

Et on composte !

Saviez-vous que les français jettent, chaque année, en moyenne **83 kilos** de restes alimentaires et déchets de jardin ? Qu'il soit individuel ou collectif, le compostage réduit le poids des poubelles grises.

Alors, si on compostait ?

Vous habitez en maison ou en appartement ?
Faites votre demande sur agglae.fr

La loi Agec prévoit, depuis le 1^{er} janvier, que chaque collectivité doit proposer des solutions à ses habitants pour trier les biodéchets. L'Agglo avait anticipé ces mesures et poursuit son action !

En 10 ans, l'Agglo a distribué près de 8 600 composteurs individuels et installé 160 sites de compostage collectif.



ICI ON TRIE !

ET SI ON compostait ?!

LE CONSEIL DES ESPACES VERTS

Le début de l'année est la période idéale pour effectuer des tailles de correction qui permettent de reprendre la forme de l'arbuste et de préparer sa floraison ou sa fructification.

Pour les arbustes à floraison estivale qui forment leurs fleurs sur les nouvelles pousses, février est le bon moment pour les tailler, les rééquilibrer. Sont concernés les rosiers, les buddleias, les spirées, les hibiscus...

C'est aussi le meilleur moment pour planter certains de vos arbres et arbustes à feuilles caduques.



L'arboretum

Le futur poumon vert de la ville

Situé à l'entrée Est de Portes-lès-Valence, l'arboretum aura une surface de 4 hectares. Pour ce faire, les services techniques travaillent conjointement avec Audrey Brousse, paysagiste, Ingénieure Territoires Écologiques "Espaces et Milieux".

UN LIEU AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Sous l'impulsion de l'équipe municipale, ce projet doit répondre à plusieurs enjeux :

- Choisir des essences adaptés à un climat de plus en plus chaud et sec ;
- Avoir une vocation environnementale avec plusieurs espaces paysagers ;
- Accroître la biodiversité avec un espace prairial qui favorise l'entomofaune (insectes) avec des herbacées,

- l'avifaune (oiseaux) avec des arbustes à baies ou à fruits ;
- Rappeler l'héritage arboricole de la ville avec de l'agroforesterie et plantes mellifères pour attirer les pollinisateurs.

L'arboretum sera également un espace privilégié pour l'observation, l'expérimentation et la recherche scientifique. Un lieu de sensibilisation pour tous les promeneurs, un laboratoire à ciel ouvert qui permettra à tous les intéressés d'intégrer de nouvelles essences dans leurs espaces verts.



Parce que le temps du végétal n'est pas le temps humain, l'arboretum prendra forme sur plusieurs années.

LES ÉTAPES DU PROJET

21 décembre 2022 : plantation des premiers arbres,
Printemps 2023 : réalisation des terrassements,
Automne 2023 : ensemencement de la prairie verte,
Février 2024 : réalisation de la 1^{ère} phase de plantation de 130 végétaux,
Automne 2024 : 2^{ème} phase de plantation d'une centaine de végétaux.

L'ARBORETUM AVANCE

Le 13 février, le 1^{er} adjoint au maire en charge de l'écologie, Daniel Grousson, les conseillers municipaux délégués Valérie Garcia, Laurent Péméant et Philippe Millot ont effectué une visite du chantier du futur arboretum, accompagnés des services techniques de la ville, de l'entreprise Cheval paysages et d'Audrey Brousse, paysagiste, Ingénieure Territoires Écologiques "Espaces et Milieux".

Depuis le début du mois, une phase importante de son développement a commencé avec la plantation par l'entreprise Cheval paysages, de près de 130 arbres et arbustes.



Le parcours sport et santé du CMJ

"Faire pousser ensemble les idées de demain", tel était le thème du budget participatif lancé en septembre 2023 par le Conseil départemental de la Drôme. Grâce à vos centaines de votes, le projet présenté par le Conseil Municipal des Jeunes de Portes-lès-Valence, qui sera porté par La Canopée MJC-Centre social, a été retenu et verra le jour courant 2024.

Après la phase de conception et son financement, est venu le temps du choix des agrès. Vélo elliptique, rameur, barres fixes, etc. cinq à six agrès ont remporté les suffrages d'Emma, Lyna, Oriane, Thaïs, Alya, Lina, Nolan et Matis-Ozan (de gauche à droite sur la photo aux côtés du maire). Ils seront tous accessibles aux enfants, aux adultes et pour deux d'entre eux aux Personnes à Mobilité Réduite.



Lors de cette même réunion du 7 février, les conseillers municipaux jeunes ont choisi parmi trois propositions le film qui sera projeté le 28 juin lors du cinéma en plein air et ont regardé la bande annonce du film qui sera proposé le lendemain.

Collège Jean Macé, exposition : Le camp de Natzweiler-Struthof

Du 29 janvier au 9 février, les élèves de 3^e du collège Jean Macé ont pu découvrir une exposition sur le camp de concentration de Natzweiler-Struthof. Prêtée par l'Office National des Anciens Combattants, avec le soutien du Comité du souvenir français, elle a reçu le 9 février la visite de Corine Arzac, adjointe à l'enseignement, d'Isabelle Wicki, conseillère municipale déléguée aux seniors et de Philippe Millot, conseiller municipal délégué aux anciens combattants. Fabio Baldini leur a présenté ainsi qu'à sa classe de 3^e le Comité du souvenir français dont il est membre, en présence de son président Gilles Viennet, du porte drapeau Jean-Philippe Aurelle et de la principale adjointe du collège Christelle Capevand. Professeure d'histoire, Christine Rassat a de son côté présenté l'exposition consacrée au camp de Natzweiler-Struthof. Situé en Alsace, territoire annexé par l'Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale, de triste mémoire, ce camp de concentration et de travaux forcés fut essentiellement dédié aux prisonniers politiques et aux résistants. Plus de 20 000 de ces prisonniers n'en revinrent jamais.



Inscriptions scolaires 2024-2025 maternelles et élémentaires

Elles ont lieu du 11 au 22 mars 2024 et concernent les enfants :

- ◆ nés en 2021,
- ◆ nés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2022 (sous réserve des places disponibles),
- ◆ entrant en CP,
- ◆ les nouveaux portois tous niveaux confondus.

Vous pouvez formuler la demande d'inscription de votre enfant uniquement :

- ◆ sur rendez-vous auprès du service scolaire : 04 75 57 95 03,
- ◆ en déposant les dossiers dans la boîte aux lettres de la mairie (côté parking Est).

Vous devrez impérativement fournir la photocopie des documents ci-après :

- ◆ fiche de renseignements (à télécharger sur le site de la ville : www.portes-les-valence.fr),
- ◆ pièce d'identité d'un des parents,
- ◆ livret de famille (page parents + page(s) tous les enfants),
- ◆ carnet de santé : seulement les pages des vaccins obligatoires,
- ◆ justificatif du domicile de moins de trois mois,

- ◆ en cas de séparation ou divorce, jugement précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant,
- ◆ certificat de radiation en cas de changement d'école (si disponible).

Les demandes de dérogation scolaire doivent être rédigées sur papier libre et obligatoirement accompagnées des pièces justificatives :

- pour les enfants en garde chez une assistante maternelle : dernier bulletin de salaire et la copie des 4 premières pages du contrat de travail,
- pour les enfants en garde chez les grands-parents : pièce d'identité, justificatif de domicile, attestation sur l'honneur,
- pour tout autre motif, fournir les justificatifs correspondants (certificat médical...).

LES DOSSIERS INCOMPLETS ET LES DEMANDES PAR MAIL NE SERONT PAS TRAITÉS.

Pour tout renseignement complémentaire,
merci de contacter le service scolaire
de la mairie au 04 75 57 95 03

L'importance de bien se comporter durant le temps méridien

« Le temps méridien qui se déroule de 11h30 à 13h30 et qui comporte le temps de repas, est par essence un moment de convivialité où doivent régner une ambiance détendue et des échanges calmes. On constate des débordements qui sont de plus en plus nombreux.

Rappelons que ce service, proposé par la municipalité, n'est pas une obligation et que chaque inscription d'un enfant au service de restauration scolaire est volontaire et "vaut approbation du règlement".

Ce dernier reste consultable sur l'espace famille.



← QR Code du règlement

En début d'année, chaque enfant se voit aussi remettre le guide des bonnes pratiques. Simple et

ludique, ce fascicule rappelle les règles de vie en société, le comportement ou encore la lutte contre le gaspillage. Il y est aussi souligné la nécessité de respecter les adultes



et les autres enfants, d'être poli et tolérant. En cas de troubles, la plupart du temps, une simple discussion avec l'enfant suffit.

Si nécessaire, un contact téléphonique avec les parents est effectué, suivi d'un courrier. Conformément au règlement, une procédure d'exclusion temporaire peut être prononcée.

Comme le dit le psychopédagogue Bruno Humbeeck "Le respect des autres et de soi-même est un élément clé de la vie en société, et cela doit être enseigné dès le plus jeune âge" ».

Corine Arzac, adjointe au maire, en charge de l'enseignement, de l'enfance et de la jeunesse.



LES ÉLÈVES DE CM1 DE L'ÉCOLE VOLTAIRE VISITENT LA MAIRIE

Comme tous les ans, les élèves de la classe de CM1 d'Annie Kassarian, professeure à l'école Voltaire, accompagnée par Nasrin Tavalla, sont venus visiter la mairie. Pendant plus d'une heure, ils ont pu admirer la fresque gallo-romaine qui orne la salle Jean-Guy Pinède, visiter la salle du conseil municipal et le bureau du maire.

Le maire Geneviève Girard et son adjointe à l'enseignement, à l'enfance et à la jeunesse, Corine Arzac ont répondu à de nombreuses questions sur le rôle du maire, ses projets et sur la ville de Portes-lès-Valence. 09-02-2024



Le maire rencontre les entreprises

R-ISOLATION

Débutée à Étoile-sur-Rhône, l'histoire d'R-Isolation vient de connaître une phase importante de son développement avec son installation à Portes-lès-Valence, en zone de Morlon.

Le 8 février le gérant Brice Rolland, son épouse et assistante Aurore Rolland ont reçu le maire Geneviève Girard, le 1^{er} adjoint Daniel Grousson et la responsable de la Cellule Emploi Carole Dassonville.

Spécialisée dans l'isolation des combles, des planchers bas et des parois intérieures, R-Isolation redonne aussi un aspect neuf à vos tuiles et traite les charpentes.

Chaque projet d'isolation fait tout d'abord l'objet d'une expertise adaptée puis d'un accompagnement pour le montage de dossier afin de bénéficier d'aides financières (ex : MaPrimRénov'). Grâce au label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), l'entreprise offre des solutions d'isolation thermique adaptées à chaque cas.

*R-Isolation, 34 rue Jean-Baptiste Corot
Tél. 04 86 84 04 94 - contact@r-isolation.fr
site internet : r-isolation-rhonealpes.fr
Gérant : Brice Rolland - 10 employés*



VT CONTROL

L'histoire de VT Control est intimement liée à celle d'R-Isolation : les deux gérants sont cousins, les deux entreprises sont partenaires et sont toutes deux installées dans le même bâtiment. C'est donc fort logiquement que la visite de VT Control a suivie celle d'R-Isolation.

Le gérant, Thomas Schmitt, Fleure Schmitt son épouse et assistante ont expliqué le fonctionnement de la société. Comme son nom l'indique, nous sommes ici dans le domaine du contrôle, qu'il soit thermique ou acoustique, mais aussi dans les domaines des études de géotechnique et des Diagnostics de Performance Énergétique (DPE). Dotée des appareils de mesure les plus performants, VT Control évalue l'étanchéité à l'air du bâti, sa consommation énergétique, l'impact en termes d'émission de gaz à effet de serre, analyse l'acoustique ou encore, étudie les sols et définit les solutions envisageables, etc. L'entreprise met volontiers en avant la qualité de ses experts, de ses conseils, son support technique, sa réactivité et sa flexibilité.

*VT Control, 34 rue Jean-Baptiste Corot
Tél. : 09 67 76 31 54 - conseil@vtcontrol.fr
site internet : www.vtcontrol.fr
Gérant : Thomas Schmitt -17 employés*



Portes-lès-Valence est une ville dynamique dans de nombreux domaines a souligné Geneviève Girard, à commencer par l'économie. Avec son 1^{er} adjoint, elle a apprécié le dynamisme de ces deux entreprises fleuron dans leur secteur respectif.

Près de 100 candidats au salon Jobs & Solutions

Pour sa 2^e édition, le salon Jobs & Solutions organisé par l'association Les Portes de l'emploi, avec le soutien matériel et la mise à disposition gracieuse de la salle Georges Brassens par la municipalité, a su mobiliser. En effet près de 100 personnes se sont rendues à cette



matinée du 30 janvier consacrée à l'emploi. Les visiteurs ont pu rencontrer en une seule matinée la vingtaine de structures qui avaient fait le déplacement et parmi lesquelles de nombreuses agences d'intérim, des organismes de formation et les partenaires de l'emploi. En effet, la force de ce salon réside dans la possibilité d'échanger avec des organisations telles que France Travail, l'Afpa ou encore la Mission Locale et d'également trouver des solutions de suivi, de formation ou de reconversion. La Cellule Emploi de la commune était aussi présente pour accueillir les portois désireux d'avoir un accompagnement dans leur démarche de retour à l'emploi.



Daniel Grousson, 1^{er} adjoint en charge de l'économie, de l'écologie et de l'emploi était au côté des membres de l'association Les Portes de l'emploi pour inaugurer cette 2^e édition du salon Jobs & Solutions.

La pharmacie Chœur devient la pharmacie Portes Sud

Une page s'est tournée début décembre à la pharmacie Chœur avec le départ en retraite de Geneviève Chœur.

Depuis 3 mois, Julia Perrin et Thierry Jay sont maintenant à la tête de l'officine, qui prend le nom de Pharmacie Portes Sud. Tous deux viennent de la pharmacie du Lycée à Valence, que Thierry Jay a vendue. À 60 ans c'est pour lui une dernière étape de sa vie professionnelle avant son départ en retraite. Julia Perrin n'est pas une inconnue à Portes-lès-Valence puisqu'elle a travaillé dans cette officine de 2012 à 2017. La pharmacie va prochainement connaître quelques travaux avec la création de rayonnages dédiés aux soins au naturel.

*Pharmacie Portes Sud - 122 rue Jean Jaurès
Tél. : 04 75 57 00 70 - pharmaportessud@gmail.com*



De gauche à droite : Marylène Eisenbarth, Anthony Contat, Julia Perrin, Thierry Jay et Céline Frison.

LE RÈGLEMENT

“Le règlement de voirie détermine les conditions d’occupation et d’utilisation du domaine public routier communal ainsi que des chemins ruraux.

Toutes les interventions affectant le sol ou le sous-sol du domaine public routier communal de la ville de Portes-lès-Valence sont soumises au présent règlement”.

Ainsi commence l’article 1 du Règlement de voirie, adopté en conseil municipal le 18 décembre 2023. Vous pouvez consulter son intégralité sur le site internet de la ville (➡ QR Code ci-contre).



De nombreux points y sont abordés, dont le domaine public routier, les voies privées, l’exécution de travaux, les plantations, les accès riverains ou l’urbanisme réglementaires.

Applicable à tous les intervenants sur le domaine public, riverains compris, il a pour but de garantir l’intégrité du domaine public et permet de clarifier les responsabilités qui incombent à la commune, aux entreprises ou aux particuliers. Il établit les modalités d’exécution des travaux et recense les droits et obligations des riverains.

LE RÈGLEMENT DE VOIRIE S’IMPOSE AUX ENTREPRISES



Le règlement de voirie a pour objet la coordination des travaux. Il relève du pouvoir de police de la circulation du maire.

La procédure de coordination des travaux, comme par exemple ici lors des travaux rue Ambroise Croizat, “a pour objet d’éviter des ouvertures successives et désordonnées des chantiers sur les voies publiques”. (art.18)

Le règlement prévoit les mesures d’exécution des travaux, les modalités techniques et financières, les mesures de protection des plantations, les entrées charretières (accès riverains) et la réglementation d’urbanisme.

DE VOIRIE

LE RÈGLEMENT DE VOIRIE S'IMPOSE AUX RIVERAINS DE LA VOIE PUBLIQUE

● LES DROITS DES RIVERAINS

Les intervenants (ex : les entreprises à l'occasion de travaux) doivent respecter les droits des riverains et limiter autant que possible les désagréments auprès de ces derniers. Les riverains des voies publiques jouissent d'un droit d'accès à leur propriété.

● LES SERVITUDES ET OBLIGATIONS DES RIVERAINS

Des servitudes peuvent être imposées par le Plan Local d'Urbanisme aux propriétés riveraines du domaine public pour faciliter les conditions de circulation des voies publiques. (art.15)



Les propriétés riveraines ou voisines des voies publiques ne pourront, en l'absence d'autorisation, laisser croître des arbres ou des haies à moins de 2 m de la limite du domaine public routier communal lorsque les plantations dépassent 2 m de hauteur. Une distance de 50 cm est suffisante lorsque les plantations ne dépassent pas 2 m. Elles doivent toujours être conduites de manière à ce que leur développement du côté du domaine public ne fasse aucune saillie sur celui-ci. (art.15)



Les déchets ménagers doivent être présentés sur le domaine public routier communal conformément au règlement sanitaire départemental de la Drôme et aux modalités fixées par l'autorité municipale compétente (le lundi matin pour le tri sélectif, le jeudi matin pour les ordures ménagères).

Les riverains ne sont pas exemptés des obligations qui leur sont imposées par les arrêtés municipaux relatifs à la propreté générale sur la voie publique, notamment par temps de neige ou de glace. (art.15)

Tous dépôts, déversements de nature à nuire, en quelque manière que ce soit à la sûreté, à la commodité du passage ou à la propreté des voies seront sanctionnés par l'autorité municipale compétente. (art.15)

● LES VOIES PRIVÉES

L'entretien des voies privées est à la charge des propriétaires, qu'elles soient ouvertes ou non à la circulation. (art. 16)

Le mot de l'élu

« "Il est des choses qui n'appartiennent à personne et dont l'usage est commun à tous". Cette phrase extraite de l'article 714 du code civil Français se réfère bien sûr au domaine public. La municipalité se doit de fixer les règles d'usage de cet espace pour permettre à tout un chacun de l'utiliser dans les meilleures conditions. Ce document indispensable sur lequel les services ont planché, et je les en remercie, permet de fixer précisément les règles de bon comportement, pour respecter et se respecter entre tous les usagers, passants, entreprises qui interviennent et riverains qui y vivent quotidiennement, afin de garantir le bien vivre à Portes-lès-Valence. »

Laurent Péméant,
conseiller municipal
délégué à la voirie
et aux réseaux



Se retrouver autour d'une galette

Mardi 30 janvier, le CCAS a invité ses bénévoles à partager une galette.

Ce moment de convivialité en présence de Madame le maire, de Sabine Tauleigne, adjointe au maire en charge des affaires sociales et du logement, d'Isabelle Wicki, conseillère municipale déléguée aux seniors et

d'élus du conseil municipal, était l'occasion d'échanger et surtout de remercier les bénévoles pour leur dévouement notamment dans la gestion du vestiaire solidaire, de l'épicerie sociale ou de la collecte alimentaire.



Les élus et l'équipe du CCAS présents dont Natacha Verselin, nouvelle responsable du CCAS ont également tenu à remercier Colette Caillet, bénévole depuis 2018 pour son engagement en lui offrant un bouquet de fleurs. Madame Caillet doit déménager de Portes-lès-Valence pour des raisons personnelles.

Le CCAS a toujours besoin de bras et plus particulièrement les jeudis après-midi au vestiaire solidaire et les lundis matin pour la collecte alimentaire.

Si vous souhaitez vous engager dans l'aventure, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 04 75 57 95 04.

Atelier bougies Les odeurs de parfums et de cire de soja ont embaumé la salle Jean-Guy Pinède de la mairie le 16 janvier. Organisé par le CCAS, cet atelier de fabrication de bougies a rassemblé 5 Portoises attentives aux conseils de Cécile Marion de la société Cécinat.



Venez bichonner votre mémoire et stimuler vos neurones

ATELIERS mémoire

Des exercices simples, ludiques et conviviaux.

5 ATELIERS DÉDIÉS AUX RETRAITÉS DE PLUS DE 60 ANS : LES VENDREDIS 8, 15, 22, 29 MARS ET 5 AVRIL DE 10H À 12H EN MAIRIE.

Inscription gratuite du 1^{er} au 29 février au 04 75 57 95 50

ATTENTION l'inscription implique d'être présent aux 5 séances

PORTES-LES-VALENCE
CCAS

BrainUp

Bien Vieilir

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

APRES PENSION

En classe à l'école de l'art

Chaque semaine, l'École Municipale d'Art accueille des élèves des écoles élémentaires lors de séances de peinture, de dessin ou encore de poterie.

Quand on a 7 ou 8 ans, plonger les mains dans la terre est un vrai bonheur et ce n'est pas les élèves de CE1-CE2 de la classe de Raphaël Gonçalves de l'école Fernand Léger qui diront le contraire. Durant deux séances de deux heures, ils ont façonné des oyas (pot en céramique poreuse) dont ils pourront se servir pour arroser les plantes. Le 19 janvier sous la houlette de la professeure de poterie Magali Garagnon, pinceaux en main, ils ont décoré leurs œuvres.

Dans la pièce d'à côté, pas de pinceaux mais plutôt des règles et des

crayons. Si les dessins avaient des allures de triangles, il ne s'agissait pas du tout d'un cours de géométrie mais... d'un gâteau ! En cette année scolaire 2023-2024, la plupart des activités de l'école élémentaire Voltaire ont pour fil rouge la gourmandise. Au moment de choisir le thème des dessins, la directrice de l'École Municipale d'Art Virginie Simond, a donc pensé à des parts de gâteaux, d'où les triangles ! À charge ensuite pour les élèves de CM2 de la classe de Brigitte Andrin de les colorer à leur guise.

Le 23 janvier, nous avons retrouvé

la classe de CM1 de l'école Voltaire et son professeur Jonathan Delosme qui, elle, a plutôt pris la clé des champs. Il s'agissait en effet de dessiner un paysage champêtre en série, comprenez par-là d'abord au crayon à papier, puis à l'encre de Chine et enfin en couleurs. D'un trait à l'autre apparaissaient une perspective de champs, d'arbres et de nuages. Pendant près de deux heures, les artistes en herbe ont ainsi appris à manier cet objet d'un autre temps qu'est le porte-plume.



Concert "Pour que 2 mains"

La Chorale Intercommunale Cantaviouère vous propose d'assister à un véritable concert le 23 mars à 20h30 et le 24 mars à 14h30 à l'espace Cristal. Chorégraphié par Séverine Laville, mis en scène par Jean-Pierre Desbos et dirigé par Fabrice Vernet, "Pour que 2 mains" est un spectacle musical interprété par une cinquantaine de choristes accompagnés par un pianiste, un bassiste, un guitariste, un violoniste, un saxophoniste et un percussionniste (caisse de résonance). Au programme, chansons de variété française comme par exemple Patrick Fiori, Florent Pagny, Trois cafés gourmands, Johnny Hallyday, Soprano, etc.

*Tarifs : Adultes : 15€ ; - de 12 ans et PMR 8€
Billets à retirer au salon de coiffure Ferrier
à Portes-lès-Valence ou à Intermarché Étoile.*

Un moment de grâce

Chaque année, l'école de musique intercommunale nous offre un mini concert répondant au doux nom de Moment Musical. Pendant un peu plus d'une demi-heure en ce 12 février, espace Baronissi, 15 élèves se sont succédés devant une assemblée composée essentiellement de parents.



Aah ! Les Déferlantes !

Un voyage à travers le monde

Aah ! Les Déferlantes !, cette 14^e édition du festival dédié à la chanson francophone, sera l'occasion d'un voyage musical vers l'Afrique, l'Amérique du Sud, le Québec et les Départements d'Outre-Mer. "D'un rêve" tout comme "Les basketteuses de Bamako", affichent déjà complet. Partons donc directement pour Cuba, le Sénégal et le Venezuela avec Omar Sosa, Seckou Keita et Gustavo Ovalles. Comme le dit Benoit Vuillon, directeur du Train Théâtre, les 3 musiciens nous proposeront un « *dialogue musical entre deux continents* ».

VENDREDI 15 MARS 20H

OMAR SOSA, SECKOU KEITA, GUSTAVO OVALLES.

Cuba, Sénégal, Venezuela.



Suba est le 2^e album du pianiste-compositeur cubain, Omar Sosa et du maître sénégalais de la kora, Seckou Keita. Ils sont accompagnés du percussionniste vénézuélien

Gustavo Ovalles. Spiritualité et sérénité imprègnent leurs mélodies parées d'influences africaines, latines, jazz et contemporaines.

SAMEDI 16 MARS 20H

LOU-ADRIANE CASSIDY

Québec.

Autrice, compositrice, Lou-Adriane s'inscrit dans une pop rock énergique. Voix habitée, attitude rock, électrique et magnétique, une artiste douée, singulière et audacieuse.

MARCO EMA

Marco Ema apparaît comme un vent de fraîcheur dans le paysage de la nouvelle scène chanson québécoise. Jeune auteur et interprète, il met en musique des récits qui abordent habilement le passage à la vie adulte, dépeint avec justesse l'insouciance de la jeunesse et la nostalgie des soirées d'été.

MARDI 19 MARS 20H

DAVID WALTERS

Voix du monde, créole.

Soul-tropical ! Ces deux mots suffisent au DJ, chanteur polyinstrumentiste à qualifier sa musique. Résolument contemporaine, gorgée d'une électro-soul cosmopolite qui fait converser l'Amérique, l'Europe et les Caraïbes. Son concert... une invitation à voyager et à danser.

ORIANE LACAILLE

Voix du monde soul créole.

Oriane Lacaille est la fille de l'accordéoniste, René Lacaille, qui fut l'un des rénovateurs de la musique réunionnaise dans les années 1970. Chanteuse, percussionniste "ukuléliste", auteure, compositrice, Oriane chante ses joies et ses colères avec sa voix ronde et épicée.

JEUDI 21 MARS 20H

Vieux Farka Touré

Voix du monde Mali, Mayotte.

Fils de l'emblématique guitariste malien Ali Farka Touré, Vieux Farka Touré revient sur les traces de son père avec un nouvel album "Les racines". Enregistré à Bamako avec des sonorités traditionnelles. Il embrasse son héritage et sublime sur scène un blues sensible et inspiré.

1^{ère} partie : **BODO** (Mayotte)

Bodo le Mahorais, auteur, compositeur et interprète. Une identité musicale, entre rap, reggae, mgodro, afrobeat et Sega. Plus qu'un concert, la promesse d'un dépaysement !

JeremIllusion : Magie, mentalisme et hypnose

Une nouvelle fois, le Comité des Fêtes de Portes-lès-Valence vous proposera un superbe spectacle. « *J'aime faire rêver les gens* » déclare le magicien lyonnais JeremIllusion qui, pendant près d'une heure trente, multipliera les tours de magie particulièrement bluffants. À l'illusion il ajoute volontiers les sciences humaines pour se livrer au mentalisme et donc deviner vos pensées ! Du mentalisme à l'hypnose il n'y a qu'un pas qu'il franchit allègrement pour des expériences amusantes, drôles et profondes émotionnellement sur votre conscient et subconscient.

Samedi 2 mars à 21h - Espace Cristal - Entrée 20€ - Réservation au 07 68 27 15 42



NUMÉRIGEEK - CRÉATION DE JEUX VIDÉO

Jeudi 22 et vendredi 23 février, 10h-12h

Cycle de 2 séances. Venez apprendre à créer un jeu vidéo de plateforme de A à Z.

ATELIER MANGA

Mercredi 28 février, 15h-17h

Découvre les techniques pour améliorer tes dessins et créer des personnages ou des créatures. Invente tes couleurs et donne de la lumière à tes créations. Parfait pour s'initier ou perfectionner ses dessins mangas. Par Marina Cluzel. 11-18 ans, sur inscription.



SO SPORT ! L'EXPOSITION PHOTO

Du 1^{er} au 30 mars

Venez découvrir les meilleurs clichés des dix premiers photographes du concours So Sport ! Ce concours est centré sur la pratique du sport. Entrée libre pendant les horaires de la médiathèque.

SO SPORT ! REMISE DES PRIX DU CONCOURS

Mardi 12 mars, 18h

Annnonce des résultats et rencontre avec Pauline Ballet, photographe indépendante. Avec une spécialisation en cyclisme, elle travaille partout dans le monde et principalement pour les événements sportifs internationaux (JO, Tour de France...). Entrée libre.

SO(N) SPORT ! QUIZ

Samedi 30 mars, 10h30

À vos marques ! Avec ce nouveau quiz "So(n) Sport !", coiffez tout le monde au poteau en reconnaissant le maximum de morceaux musicaux en lien avec le sport. Maintenant, la balle est dans votre camp. Surtout, ne jetez jamais l'éponge : l'important, c'est de participer. Alors, prêts ? Partez ! Entrée libre. À partir de 8 ans, Durée 45 min.

MERCREDIS ET SAMEDIS DES PETITS - 1, 2, 3 PARTEZ !

Samedi 23 et mercredi 27 mars, 10h30

Lectures pour les moins de 6 ans, sur inscription. Ouverture des inscriptions le 1^{er} février.

Inscriptions : 04 75 57 40 65



LE FESTIVAL D'UN JOUR

La grande fête du cinéma d'animation se déroulera du 18 au 23 mars 2024 dans 9 communes de Drôme et d'Ardèche : Valence, Bourg-lès-Valence, Chabeuil, Montmeyran, Saint-Marcel-lès-Valence, Portes-lès-Valence, Étoile-sur-Rhône, Châteauneuf-sur-Isère et Guilherand-Granges.

Ce festival fait vivre le cinéma d'animation sur le territoire avec chaque année plus de 100 films, courts et longs métrages, panorama

de la création animée contemporaine et des trésors cachés du cinéma d'animation. La thématique de "l'utopie" guidera les festivités de cette 30^{ème} édition. Quoi de mieux qu'une réalisatrice qui a célébré récemment ses 30 ans de carrière pour fêter les 30 ans du Festival d'un Jour ? Nous aurons l'honneur de recevoir Florence Miaïlhe qui nous offre des oiseaux colorés pour cette édition anniversaire !

L'ÉDITION 2024

La programmation complète sera dévoilée début mars sur le site internet de L'équipée, via les réseaux sociaux et dans le programme diffusé largement sur le territoire. La conférence de presse se tiendra mercredi 6 mars à la Cartoucherie de Bourg-lès-Valence.

DES DESSINS TRANSFORMÉS EN FILM D'ANIMATION !

L'équipée invite le public à faire partie de l'aventure du "Marathon sur tablette numérique" de cette 30^{ème} édition du Festival d'un Jour, en proposant un concours de dessin sur la thématique "Inventons notre lieu de vie idéal". Pendant la semaine du festival, six réalisateurs réaliseront une séquence animée d'une minute à partir de six dessins extraits du concours. L'utopie imaginée par les auteurs des dessins sélectionnés prendra alors vie en animation ! Ce concours est à destination de tous les publics à partir de 6 ans. Pour participer ? Rien de plus simple ! Rendez-vous sur www.lequipee.com

Fin du concours : lundi 4 mars

PROGRAMME DU TRAIN CINÉMA

➡ QR Code



JOURNÉE INTERNATIONALE

Concert "Des oiseaux la nuit"

Le 3 mars, la municipalité invite les Portoises à venir écouter le groupe No Mad interpréter son concert "Des oiseaux la nuit".

Une lumière tamisée envahit la scène et crée une atmosphère intimiste et de douce complicité avec le public. Équipés de leur guitare, violon, violoncelle, clarinette, percussions, batterie ou clarinette, d'instruments un peu moins connus comme le mélodica, le bouzouki, le

bodhran ou la guitalele, 4 musiciens et une chanteuse prennent place devant le public. Ainsi commence le concert du groupe No Mad. Au fil de leur poésie folk et de leurs mélodies, le quintet parle de féminité, de générosité et d'humanité. « Nos histoires sont individuelles

et universelles, nos textes sont telluriens (ndlr : qui concerne la terre), notre volonté est d'aller vers la lumière, de raconter la joie de vivre, d'évoquer les femmes et le féminisme » disent-ils. Il en résulte un moment suspendu, doux et puissant, d'une rare intensité. Le groupe No Mad est composé de Nicolas Lopez, violoniste, à ses côtés au violoncelle Élisabeth Renau, à la clarinette et au clavier Pierre Lordet, à la batterie François Vinoche et au chant Élodie Lordet.

"Des oiseaux la nuit" dimanche 3 mars à 17h au Train Théâtre. Concert réservé aux Portoises. Places gratuites à retirer en mairie ou au Train Théâtre



LES FEMMES ONT OBTENU LES MÊMES DROITS QUE LES HOMMES... ET POURTANT !

EXPOSITIONS : Organisées par Femmes Solidaires du 5 au 16 mars au centre culturel Louis Aragon, aux horaires d'ouverture de la médiathèque. Apéro-vernissage vendredi 8 mars à 18h.

● L'ÉGALITÉ C'EST PAS SORCIER !

Les femmes par leurs luttes ont obtenu les mêmes droits que les hommes. Leur vie a changé. Pourtant, si les lois ont cessé d'être sexistes, leur application produit encore de profondes inégalités au détriment des femmes

● SPORTS ET DISCRIMINATION, PARLONS-EN !

Cette exposition vise à sensibiliser les jeunes aux dérives de la discrimination. Quelle soit économique, sociale, sexuée, en fonction de la couleur de peau ou du handicap... Tout cela existe malheureusement dans le milieu sportif, il n'est jamais trop tôt pour faire réfléchir les jeunes à ces notions.

Femmes solidaires

Comité Georgette Bernard

SÉANCE CINÉMA

Vendredi 8 mars, 20h30 au Train Cinéma.

FILM "MARINETTE" DE VIRGINIE VERRIER

Marinette Pichon a le foot dans la peau dès son plus jeune âge. Élevée par une mère courageuse qui doit faire face à un mari violent, elle surmonte les difficultés et se forge une détermination sans faille. Alors qu'elle mène de front petits boulots et carrière sportive, elle est sélectionnée en équipe de France puis repérée par un grand club américain. Marinette débarque alors avec sa mère aux États-Unis, poursuivant le rêve de devenir la meilleure joueuse du monde.

Séance offerte par Femmes Solidaires aux Portoises



DES DROITS DES FEMMES



LES REPRÉSENTÉES

EXPOSITION DU 1^{ER} AU 30 MARS
ESPACE BARONISSI DU CENTRE CULTUREL LOUIS ARAGON

"LES représentées" tisse un récit visuel entre les femmes et les droits qui leur sont fondamentaux. À travers des portraits photographiques, explorez la beauté intemporelle des femmes âgées. Les réalisations graphiques, mettant en scène des représen-

tations avec des enfants, nous invitent à réfléchir à l'importance de semer les graines de l'égalité dès le plus jeune âge. Enfin, plongez dans le monde expressif de la bande dessinée, où des histoires vibrantes soulignent les défis et les victoires des femmes. Cette exposition offre une ode visuelle aux droits des femmes, capturant l'essence puissante de leur parcours.

SPORTIVES ! LES FEMMES PRENNENT LEUR PLACE DANS LE SPORT

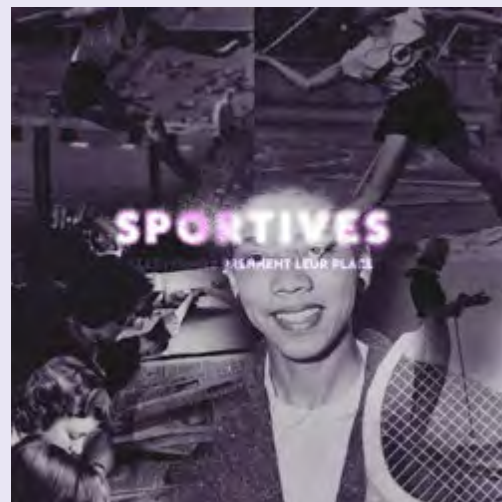
JEUDI 14 MARS À 18H30
CENTRE CULTUREL LOUIS ARAGON
RENCONTRE - TABLE RONDE - DÉBAT

Modération Floriane Bourlion Europe Direct Drôme Ardèche
et Sylvie Mabilon Radio BLV

En cette année de Jeux Olympiques on parle de plus en plus des femmes dans le sport mais ça n'a pas toujours été le cas. La réalité est-elle aussi inclusive que les discours ? Comment prendre sa place quand le milieu est réfractaire ? Comment faire tomber les tabous et barrières ? Comment inventer de nouvelles pratiques, adapter des disciplines existantes ? Les femmes ont-elles toujours été absentes du milieu sportif ou seulement invisibles ? Comment faire du sport ensemble qui que nous soyons ? Venez écouter et échanger avec nos invitées, partager votre expérience dans ce temps d'échange.

Coproduction Radio BLV, Europe Direct Drôme Ardèche, La MJC La Canopée Portes-lès-Valence, Femmes Solidaires, Médiathèque de Portes-lès-Valence.

La table ronde sera diffusée en direct sur Radio BLV



Prenez contact avec **La Canopée**



Téléphone :
04 75 57 00 96



Mail :
accueil@lcanopee26.fr



Site Internet :
www.mjcpv.fr



Facebook :
La Canopée MJC
Centre Social



Lien snapchat :
thomasmjcpvportes



Lien Instagram :
la_canopee_mjc

SO SPORT ! Par la médiathèque ➡ p19

Du 1^{ER} AU 30 MARS

Venez découvrir les meilleurs clichés des dix premiers photographes du concours So Sport !

MARDI 12 MARS - 18H

Remise des prix du concours photo So Sport ! Annonce des résultats et rencontre avec Pauline Ballet, photographe indépendante.

SAMEDI 30 MARS - 10H30

Quiz "So(n) Sport !". À vos marques ! Alors, prêts ? Partez !

Du nouveau au service Sports-Vie associative de la mairie.

Depuis fin 2023, une nouvelle organisation a été mise en place au service Sports-Vie associative avec l'arrivée de Stéphane Coutelier.



Accompagner près d'une centaine d'associations, gérer onze sites différents ou encore organiser des manifestations comme le Forum des Associations, la Soirée des Trophées, Octobre Rose ou encore, la Semaine Verte sont des tâches très importantes dont s'occupe le service dirigé par Amandine Montoro. Fin 2023, le service a été renforcé avec l'arrivée de Stéphane Coutelier. Si Carole Jeunehomme est en charge des tâches administratives et co-organise certaines manifestations avec Amandine Montoro et Stéphane Coutelier, celui-ci gère

pour sa part les sites sportifs, la répartition des créneaux horaires, l'achat du matériel, les badges... Entré à la mairie en 2008 en temps qu'Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) dans nos écoles élémentaires, il n'a pas tout à fait quitté le monde scolaire puisqu'il continuera à organiser le cross des écoles et assure la coordination des trois éducateurs sportifs de la commune que sont Fanny Merland, Karine Point et Cyril Nodin.

Développer l'USCP Volley

Le 15 novembre, Mathilde Decorsière et Yann Rondel sont devenus les nouveaux co-présidents de l'USCP Volley. Ils sont épaulés par Sandrine Rondel, trésorière et par Marjorie Fajardo, secrétaire.

Si toutes les équipes et les activités actuelles du club comme le tournoi déguisé et les participations au corso, à Octobre rose et au Téléthon seront maintenues, leur objectif est de développer l'USCP Volley.

« Depuis le titre olympique de l'équipe nationale, le comité enregistre une forte hausse du nombre de licenciés » souligne Yann Rondel. « La demande d'adhésions en hausse va nous permettre de renforcer les équipes actuelles, dit-il encore, mais aussi d'en créer de nouvelles chez les jeunes ».

Du côté des adultes, il est important de maintenir les équipes "loisir" et de répondre ainsi à la demande de pratiquer le volley comme un sport détente. Néanmoins, les deux présidents comptent bien créer une équipe adulte qui intégrera le championnat fédéral dès l'an prochain.

Ces objectifs imposent de développer l'encadrement de l'USCP Volley en formant de nouveaux entraîneurs. « On veut monter en qualité et nous appuyer sur l'équipe de bénévoles » conclut Mathilde Decorsière.



Cyclotouristes Portoïis

Un programme pour 2024

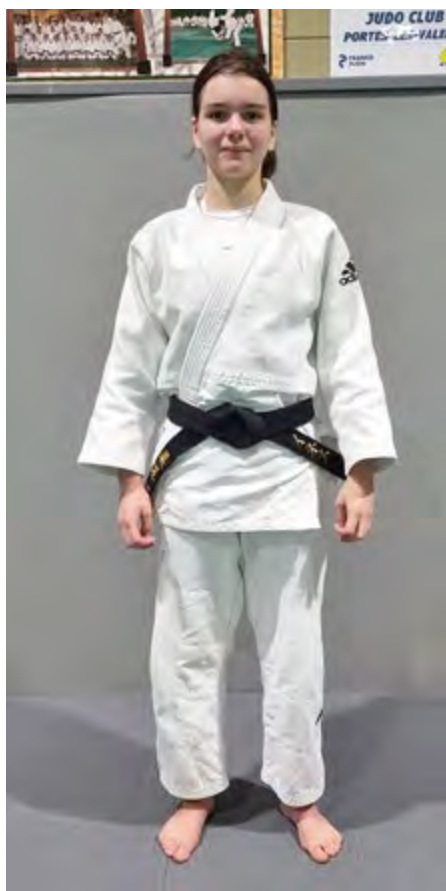
Le 13 janvier, les Cyclotouristes Portoïis se sont retrouvés pour leur traditionnel repas de début d'année. Ils ont tout d'abord été accueillis par leur président Yves Crouzet, qui a salué le dynamisme du club et rappelé les principaux rendez-vous de 2024.

Accompagnée par son adjoint Antonin Koszulinski, le maire Geneviève Girard s'est félicitée de la réussite de l'association. Elle a évoqué le plan vélo actuellement en discussion avec Valence Romans Mobilité : bien que destiné en priorité aux déplacements domicile-travail à vélo, il concernera de fait tous les cyclistes.

Les cyclotouristes ont découvert le programme pour la saison 2024. Outre les sorties hebdomadaires, il sera marqué par des rendez-vous tels que les séjours cyclo, la Randonnée Fleurie (20 avril), l'Ardéchoise, la Semaine Fédérale, la journée famille et la Rando des Feuilles Mortes.

*Vous souhaitez les rejoindre ou en savoir plus ?
Retrouvez-les lors des sorties hebdomadaires
le lundi, le mercredi ou le samedi au départ
du parvis de la mairie et profitez de 3 sorties
gratuites sans engagement. Parcours adaptés.*

*Renseignements :
06 16 70 39 94 - www.cycloportoïis.fr*



Judo jujitsu taïso

Inès Tourtois : ceinture noire de judo à 16 ans

Le 12 janvier, Inès Tourtois a eu droit aux honneurs du club de Judo jujitsu taïso de Portes-lès-Valence et il y a largement de quoi !

À seulement 16 ans, la jeune Portoïise totalise déjà 11 années de pratique du judo. Grâce à ses entraîneurs successifs Christophe Cadet et Arnaud Bouit, elle a passé tous les grades jusqu'à celui de ceinture noire. Passionnée de katas, elle a représenté la Drôme-Ardèche au championnat de France minimes par équipes avec Alice François.

Son implication dans la vie du club ne s'arrête pas là : le 28 janvier elle a remporté la coupe des jeunes commissaires sportifs. Tous les mercredis avec Florian Redon, Inès entraîne les mini-poussins et les poussins et se porte souvent volontaire pour encadrer les stages organisés par le club. Inès compte bien aller encore plus loin et passer son 2^e dan et son certificat de qualification professionnelle. Côté études, son objectif est de devenir professeur... de sport.



Colo de Boulc : diversifier les activités

Préparation des 70 ans, ouverture des inscriptions pour la saison 2024, partenariats avec les MJC ou encore expérimentation des colos seniors, les activités sont nombreuses pour l'association AEP jeunesse et familles.

Le 16 janvier, l'association gestionnaire de la colonie de vacances de Boulc-en-Diois tenait son assemblée générale. Première à prendre

la parole, la coprésidente Isabelle Blanc a rendu un hommage appuyé à Odile Bernaoui qui, depuis 1977, prépare les repas des enfants de la "colo". Elle a été nommée présidente d'honneur. Le rapport moral

de Marc Jarjat fut l'occasion d'évoquer les 70 ans de la colonie de Boulc. Le 1^{er} juin, les portois seront invités à venir faire la fête et à se remémorer cette formidable aventure que fut la "colo" à travers une exposition de photos. Un programme plus complet de cette fête sera communiqué prochainement. Mai et juin seront aussi l'occasion d'expérimenter une "colo seniors" et un séjour randonnée avec La canopée MJC Centre social de Portes-lès-Valence et la MJC Centre social de La Voulte. Ce type d'activités pourrait se développer selon Marc Jarjat. Si des associations portois sont intéressées pour des séjours au vert ou des randonnées, elles sont les bienvenues.

Présente lors de la réunion Stéphanie Huset, adjointe aux sports, a salué les valeurs de l'association

« qui permettent à tous les enfants de partir en vacances ». L'élue a rappelé les différentes aides de la municipalité : la subvention à l'association, l'aide au transport en début et fin de séjour et les quotients familiaux (► ci-dessous).



Odile Bernaoui,
présidente d'honneur

Les inscriptions sont ouvertes !

Inscriptions à la semaine, Ouvert aux enfants de 6 à 14 ans. Dates des séjours enfants : du 7 au 28 juillet. Facebook : Colo-boulc Aep

Renseignements et inscriptions : coloboulc@gmail.com

Grâce aux quotients familiaux, la ville de Portes-lès-Valence s'adapte à la situation des familles. Selon les revenus du foyer, une partie de l'inscription peut être prise en charge par la ville. Renseignements : Service des affaires scolaires 04 75 57 75 03 ou directement auprès de l'association.

5 800 € pour le Téléthon

La grande famille du Téléthon portois s'est retrouvée le 18 janvier en salle des mariages de la mairie pour le tirage au sort de la tombola, mais aussi pour faire le point sur l'édition 2023.

Présidente de l'association L'appel du cœur, Yolande Saint-Clair a remercié un à un les nombreux partenaires du Téléthon et les associations qui, le 9 décembre à la salle Georges Brassens, ont participé aux démonstrations, stands et différentes manifestations. « Sans les associations, nous ne pourrions rien faire » a-t-elle déclaré. Avec à ses côtés Dominique Desbos, coordinateur du Téléthon Drôme Nord, le maire Geneviève Girard et son adjointe aux sports Stéphanie Huset, elle a dévoilé le montant des dons collectés : 5 800 €.

Rendez-vous le samedi 7 décembre
pour l'édition 2024.





L'USCP BASKET

Pour son dernier match de la saison à la Halle des sports (les prochains matchs à domicile ayant lieu à Guilhaud Granges), les seniors du CTC les lômes remportent une belle victoire contre CLAR Lyon Basket 84 à 73 20-01-2024



FOOTBALL CLUB PORTOIS

Tournoi U11 ouvert aux joueurs de 11 et 12 ans, le challenge Walter Curinier a rassemblé une quinzaine d'équipes, dont trois portoises, à la Halle des sports. Les gagnants ont été récompensés par Stéphanie Housset, adjointe aux sports. 27-01-2024



LES ROIS DE LA PÉTANQUE CHEMINOTE

Après un concours de doublettes, quoi de mieux qu'un "petit verre de cidre" et une galette ? 18-01-2024



CONSEIL DE QUARTIER OUEST

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la salle Fernand Léger à l'occasion des vœux du Conseil de quartier Ouest. Accueillis par la présidente Geneviève Bouix, par le président de l'Association des Conseils de quartier Antoine Sarrion et par plusieurs conseillers municipaux dont Stéphanie Housset, adjointe aux sports, ils ont partagé un apéritif-dîatoire. 26-01-2024



SOIRÉE DANSANTE DU BMX

Le BMX Portes-lès-Valence a dignement fêté ses 35 ans en invitant les membres et sympathisants du club à une soirée dansante. 19-01-2024



US VÉORE XV

Le rugby féminin l'emporte face à Grenoble. Le Rhône Ovalie Féminin rassemble sept clubs de la région valentinoise, dont l'US Véore XV. Le 27 janvier dans le cadre de la 5^e journée du championnat F-18, le ROF recevait le Grenoble Université Club au stade Gabriel Coullaud. Un match remporté haut la main 46 à 12. 27-01-2024



JOGGING CLUB PORTOIS

Les adhérents du Jogging club portois se sont retrouvés pour un moment de convivialité autour d'une galette des rois. 19-01-2024



JUDO JUJITSU TAÏSO

Pour la première fois, le club organisait un carnaval salle G. Brassens. De nombreux enfants sont venus déguisés et après un concert de la section jazz de l'école de musique en début de soirée, les convives ont partagé un repas-karaoqué. 10-02-2024



D'UN LOTO À L'AUTRE

UGSP

Bravo aux gagnants portois Noëlya, Corinne et Silvère. 20-01-2024



CLUB AMBROISE CROIZAT

Bravo aux bénévoles du club. 28-01-2024



USCP BASKET

Bravo aux nombreux participants 02-02-2024



CHORALE CANTAVIOURE

Bravo à Edmée et Alain, gagnants du loto. 03-02-2024



LA PÉTANQUE CHEMINOTE

Bravo pour votre participation, en nombre 10-02-2024

MJC-CENTRE SOCIAL LA CANOPÉE

La bourse aux collectionneurs a rassemblé une trentaine d'exposants et surtout de nombreux passionnés. Petites voitures, cartes postales, monnaies, il y en avait pour tous les goûts. 04-02-2024



Agenda Février Mars

CLUB AMBROISE CROIZAT

Permanences le jeudi 9h-11h30.
Renseignements : 06 09 83 36 67,
09 80 96 93 18, 06 15 76 96 05.
ambroisecroizatclub@gmail.com

■ Pétanque ou belote le vendredi, toutes les 2 semaines.

■ Danse de société, le mardi.

■ Marche, bibliothèque, gym équilibre, aquagym toutes les semaines.

■ REPAS CHEVREAU À SAINT-DONAT, MARDI 12 MARS

11h, au club.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TWIRLING BÂTON

DIMANCHE 18 FÉVRIER

de 9h à 15h30 à la Halle des sports.

REPAS DANSANT DE LA FNACA

DIMANCHE 18 FÉVRIER

à 12h à l'espace Cristal. Inscriptions avant le 10 février au 04 75 57 13 17

REPAS DANSANT

SAMEDI 2 MARS

à partir de 19h30 salle Georges Brassens. Organisé par Flor'à Vie au profit de l'association Le regard de Naël. Réservation avant le 16 février au 06 26 99 08 89

SOIRÉE JEREMILLUSION

SAMEDI 2 MARS

à 21h à l'espace Cristal. Organisée par le Comité des fêtes. Entrée 20 €. Réservation : 07 68 27 15 42

CONCERT DE "NO MAD" "DES OISEAUX LA NUIT"

DIMANCHE 3 MARS

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes.
à 17h au Train Théâtre. Organisé par la municipalité ➡ p20

MATINÉE COCHONAILLE

DIMANCHE 3 MARS

à partir de 9h au parc Léo Lagrange, organisée par la Pétanque Cheminote Portoise. Renseignement : 06 52 16 35 81

■ L'ÉGALITÉ C'EST PAS SORCIER !

■ SPORTS ET DISCRIMINATIONS, PARLONS-EN !

EXPOSITIONS DU 5 AU 16 MARS

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes.

Organisées par Femmes Solidaires, au centre culturel Louis Aragon. Vernissage vendredi 8 mars à 18h. ➡ p20

CINÉMA "MARINETTE"

VENDREDI 8 MARS

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes.
à 20h30 au Train Cinéma. Organisé par Femmes Solidaires. ➡ p20

ATELIERS MÉMOIRE

LES 8, 15, 22 ET 29 MARS ET LE 5 AVRIL

organisés par le CCAS de Portes-lès-Valence, ils sont dédiés au retraités de plus de 60 ans. ➡ p16

PROJECTION DU FILM "À L'EAU LE MONDE AU TOUR DE LA MONGOLIE"

SAMEDI 9 MARS

à 19h, ouverture des portes à 18h, salle Georges Brassens. Organisée par le Football Club Portoais, prix adultes 7€, enfants de - 12 ans 4€. Réservation : www.billetweb.fr

LES PUCES DES COUTURIÈRES

DIMANCHE 10 MARS

9h-17h à l'espace Cristal, organisées par l'Association Féminine de Travaux Manuels. Entrée gratuite.

GROUPE ARCHER RECRUTEMENT

JEUDI 14 MARS

13h30-16h30 en mairie

KIOSQUE GOURMAND

VENDREDI 15 MARS

à 17h à l'espace Cristal, organisé par le Rotary Club Valence Mistral

VISITE DE QUARTIERS

SAMEDI 16 MARS À 10H

■ rue Eugène Revel
■ rue Marcel Paul
■ allée Paul Cézanne

RETRANSMISSION MATCH

FRANCE - ANGLETERRE

SAMEDI 16 MARS

à 20h à l'espace Cristal. Organisée par l'US Véore XV (rugby)

PARCOURS NATURE

DIMANCHE 17 MARS

à partir de 8h30 au plateau des Brûlats. Organisé par la Flèche sous bois,

62° ANNIVERSAIRE DU "CESSEZ LE FEU DU 19 MARS 1962"

MARDI 19 MARS

à 18h au monument aux Morts, square capitaine René Ladet

"POUR QUE 2 MAINS" CONCERT DE VARIÉTÉ FRANÇAISE

LES 23 ET 24 MARS

Organisé par la Chorale Intercommunale Cantavioure à l'espace Cristal ➡ p17

CONCERT DE PRINTEMPS

JEUDI 28 MARS

à 18h30 espace Baronissi du centre culturel Louis Aragon. Organisé par l'école de musique intercommunale.

RÉUNIONS CONSEILS DE QUARTIER

■ Ouest, chaque 1^{er} jeudi du mois
salle Fernand Léger 18h30-20h.

■ Centre, chaque 3^e jeudi du mois
Maison des associations 18h15-19h15

MATCHS FOOTBALL FCP

au stade Gabriel Coullaud
13h équipe FCP seniors 2,
15h équipe FCP seniors 1

■ 3 mars seniors 2 contre St-Montan,

■ 3 mars seniors 1 contre ACE FC,

■ 24 mars seniors 2 contre Baume,

■ 24 mars seniors 1 contre Eyrieux,

MATCHS RUGBY US VÉORE XV

au stade Gabriel Coullaud
13h30 équipe seniors 2,
15h00 équipe seniors 1

■ 10 mars contre St-Raphaël Fréjus,

■ 31 mars contre Vallon de la Tour,

*Repas pour les supporters 16€
(boisson non comprise)*

LA VIE EN COLLECTIVITÉ N'EST PAS UNE VAINÉ EXPRESSION

Le CCAS œuvre dans de multiples domaines et pour tous les publics. Nous sommes présents auprès de nos seniors par la mise en place d'actions diverses comme d'ailleurs les ateliers mémoire qui vont avoir lieu très prochainement. Nous sommes également aux côtés des familles pour les aider lorsqu'elles subissent des accidents de la vie afin de leur permettre de surmonter leurs difficultés. Cela peut concerner des démarches pour l'accès à un logement social ou pour l'épicerie sociale.

Cette dernière est tenue par une équipe de bénévoles animée par le service CCAS. L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même tenons à les remercier vivement pour leur engagement, leur temps et le plaisir qu'ils donnent à aider leur prochain. La gestion d'une telle structure a tout de comparable à un vrai commerce, ce qui nécessite suivi et rigueur. Une activité riche, qui permet d'instaurer de vraies relations entre bénévoles et bénéficiaires.

Au demeurant, l'engagement va dans les deux sens et il est également demandé aux personnes qui ont accès à ce dispositif, de respecter des règles pour continuer à bénéficier de cette aide.

Le bien-vivre en collectivité va au-delà d'une simple relation producteur/consommateur de biens ou de services, il répond à une nécessité de droit et de devoir, pour tous les citoyens sans distinction. En être conscient est primordial dans toutes les strates de notre société, au CCAS y compris. Nous ne constatons que trop souvent des dégradations, négligences, irrespect de locaux mis à disposition, de communs ou de résidences qui de par leur seul fait, impactent ensuite l'ensemble des riverains.

La municipalité est régulièrement interpellée pour des abandons de débris, d'encombrants qui n'ont rien à faire sur le domaine public mais doivent être amenés en déchetterie ou encore d'amoncellements de déchets en tous genres autour de logements sociaux, sur le domaine privé. Pour rappel, c'est bien évidemment au bailleur d'intervenir, puisque nous ne sommes pas sur le domaine public, mais la responsabilité revient aux personnes qui n'ont pas de scrupules à détériorer des espaces de vie collectifs. Tout au long de nos parcours respectifs, nous signons ces chartes qui ne comportent finalement que peu de règles, souvent les mêmes et toujours empreintes de bon sens qui se résument en une phrase : vivre ensemble passe indubitablement par le respect de la vie en collectivité.

Sabine Tauleigne et l'ensemble des élus de la majorité, membres de l'association "Agir et mieux vivre" :
Geneviève Girard, Daniel Grousson, Suzanne Brot, Lilian Chambonnet, Stéphanie Huset, Antonin Koszulinski,
Patrick Groupierre, Corine Arzac, Isabelle Wicki, Laurent Péméant, Valérie Garcia, Philippe Millot, Fanély Monville,
Luc Charpentier, Marie-Renée Avon, Jérémy Fernandez, Geneviève Bouix, Guy Le Drogo, Sylvie Deloche,
Jean-Louis Saint-Clair, Catherine Barneron, Dimitri Delaigues, Danièle Berthonnet, Michel Berne et Dorian Dantin.

MÉLIMÉE ET MISSAK MANOUCHIAN AU PANTHÉON !

Missak Manouchian et son épouse Mélimée entrent au Panthéon ce 21 février. Qui mieux que cet arménien apatride, communiste, anti-nazi, amoureux de la France jusqu'au sacrifice de sa vie peut symboliser par son parcours, une nation fraternelle aux antipodes de celle des prêcheurs de haine, obsédés par l'origine et la couleur de la peau ?

A travers Manouchian, ce sont tous les FTP-MOI (Francs-tireurs-Main d'Oeuvre Immigrée) et tous les résistants étrangers communistes qui sont reconnus. Orphelin du génocide arménien, Manouchian avait traversé la Méditerranée en clandestin pour Marseille. Il s'est épris de cette terre d'accueil, au point de mourir pour elle, pour ses principes de liberté dont il entretient la flamme dans la nuit de l'occupation nazie avec des milliers d'autres résistants étrangers. Les différents groupes étaient particulièrement déterminés dans la lutte contre l'occupant et la politique raciste de Vichy. Pisté et arrêté à Paris par la police française, Manouchian est fusillé par les nazis au Mont Valérien le 21/02/1944 avec 22 de ses camarades de la FTP-MOI,

« L'Affiche rouge » diffusée et placardée sur les murs par le régime de Vichy devient un symbole puissant de la résistance à l'occupant et à la collaboration. Aujourd'hui, les leçons des combats antifascistes membres de « l'Affiche rouge » restent d'une extrême actualité, riches de multiples enseignements.

Les élu-es de Portes Citoyenne rendent hommage à Missak et Mélimée Manouchian ainsi qu'à leurs camarades exécutés par les nazis et rappellent que ces femmes et ces hommes tombés sous le joug de la barbarie fasciste étaient des sœurs et des frères d'humanité.

Pierre Trapier, Agnès Pagès, Jean-Michel Bochaton, Marie-Jo Bayoud-Torres et Hélène Pinet, conseillers municipaux d'opposition, pour le groupe "Portes Citoyenne"

ENVELOPPE DÉPUTÉS

Fin janvier, le bureau de l'Assemblée Nationale a décidé d'augmenter de 5,4 % les frais de mandat des députés, en réponse à l'inflation (soit + 305 € en plus de leurs salaires de 5 645 € à 5 950 € / mois). Les députés ont refusé d'indexer les salaires de la population sur l'inflation. Par contre, ils s'augmentent pour y faire face, aucune honte ! ils n'ont même pas la décence d'augmenter leurs propres collaborateurs, qui, pour certains, sont payés au SMIC, au motif que cela coûterait trop cher à l'institution. Y'a les agriculteurs à cran, on se prend 10 % d'électricité avec des salaires minables qui ne bougent pas. Faute de budget, Bruno Lemaire enterre le chèque alimentaire et ça se prend une petite augmentation....cherchez l'erreur !

Claude Illy et Sandrine Augier conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes Solidaire"

ÉTAT CIVIL

Naissances : Kaïss El Kanfoudi, Ayden Horand, Ibrahim Ouasli, Hayden Landry Cheveneaut, Sana Boukra.

Mariage : Samvel Hakhverdyan et Hripsimé Manouguian.

Décès : Jeannine Cuinet née Guilloz, Hélène Ghersi née Gonzales, Monique Briancon née Stempfel, Didier Rouillard, Aloyse Ohl, Sébastien Becot, Jeannette Dumas née Galissard, Bruno Gravelle, Jeanne Chapurlat née Dégache, André Chauvet, Gabrielle Cheret née Raffin, Philippe Ehrhardt, Sandrine Cohen née Dejours, Suzanne Guillon née Charrier, Petri Toropainen, Joylita Desbos, Dominique Barjavel, Christiane Jacques née Monange.

MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence état civil, samedi, 9h-11h. Le recueil des actes administratifs peut être consulté. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au service du secrétariat général.

Téléphones utiles :

- Accueil 04 75 57 95 00
- État civil 04 75 57 95 01
- Cabinet du Maire 04 75 57 95 10
- Services Techniques 04 75 57 95 20
- Centre Technique Municipal 04 75 57 75 70
- **Astreinte ST** **06 09 85 46 23**

Site : www.portes-les-valence.fr

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Les demandes de cartes d'identité et de passeports sont traitées exclusivement par les mairies équipées d'un dispositif de recueil. Sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. : 04 75 57 95 02. Possibilité d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site ants.gouv.fr
Pour tous renseignements :
04 75 57 95 01 - 04 75 57 95 02.

PHARMACIES DE GARDE

Février : Sam 17 après-midi, lun 19 : Gautier-Blache.

Sam 24 après-midi, lun 26 : Portes Sud.

Mars : Sam 2 après-midi, lun 4 : Les Cèdres.

Sam 9 après-midi, lun 11 : Gautier-Blache.

Sam 16 après-midi, lun 18 : Portes Sud.

Sam 23 après-midi, lun 25 : Les Cèdres.

Dimanches et jours fériés : 32 37

MÉDECINS DE GARDE

Appeler le 15 ou le 112, les jours de semaine de 19h à 22h, les samedis de 12h à 22h, les dimanches et jours fériés de 8h à 22h.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Lundi et vendredi, 13h30-16h30, mardi, mercredi et jeudi, 9h-12h et 13h30-16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

CELLULE EMPLOI

Ouverture du lundi au vendredi sur rendez-vous, 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. : 04 75 57 74 74
06 71 27 47 94 - cellule-emploi@mairie-plv.fr

POLICE MUNICIPALE

Ouverture des bureaux du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30, 460 rue Auguste Delaune. Tél. : 04 75 57 95 17. Mail : hfaure@mairie-plv.fr

■ Objets trouvés

Vous pouvez retrouver votre bien perdu à la police municipale. Pour la restitution, une pièce d'identité devra être présentée et pour les clés de véhicule également la carte grise.

POLICE NATIONALE

8 rue Pierre Semard, du lundi au vendredi, 9h30-13h. Tél. : 04 75 57 81 90. Hors horaires : 17.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 3^e et 4^e lundis du mois, Pôle social Eugénie Cotton. Prendre rendez-vous au 07 57 58 95 13 ou : www.conciliateurs.fr

PISCINE

CAMILLE MUFFAT :

Lundi : 8h-14h et 18h-20h

Mercredi : 12h-20h

Vendredi : 12h-14h

Week-end : 14h-19h

Renseignements : 04 26 52 64 60

MÉDIATHÈQUE :

Mardi 15h-18h30, mercredi 9h30-12h30
et 14h-18h30, jeudi 15h-18h30, vendredi
15h-18h30 et samedi 9h30-12h30.

Tél. : 04 75 57 40 65.

mediatheque.portes-les-valence
@valenceromansagglo.fr

LA PITCHOULINE - PETITE ENFANCE :

Crèche et multi-accueil (40 places)

du lundi au vendredi 7h30-18h30.

Inscription. Tél. : 04 75 81 30 30.

service-petite-enfance@
valenceromansagglo.fr



RPE (Relais Petite Enfance) :

du lundi au vendredi 13h30-
17h et le mercredi 8h30-12h.

Tél. : 04 75 57 78 59

rpe-portes@

valenceromansagglo.fr

DÉCHÈTERIE : Rue Jean Rostand. Du

lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-18h,
samedi : 8h30-12h30 et 13h30-18h.

Tél. : 04 75 81 30 30.

dechets@valenceromansagglo.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT : (en cas
de débordement, d'odeurs, de bruits
ou d'affaissement) 04 75 75 41 50.

EAU DE VALENCE ROMANS AGGLO :

Permanence en mairie,
le jeudi 9h30-12h. Tél. : 04 75 57 86 20
ou contact@eaudevalence.fr

SERVICE ÉCONOMIE :

04 75 75 98 55.

RENCONTRER LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ "AGIR ET MIEUX VIVRE" :

Sur rendez-vous : au Cabinet du maire ou par téléphone au 04 75 57 95 15.

GENEVIÈVE GIRARD,

maire, conseillère départementale.

DANIEL GROUSSON,

1^{er} adjoint - économie, écologie,
emploi.

SUZANNE BROT,

2^e adjointe - finances, personnel
communal, état civil.

LILIAN CHAM BONNET,

3^e adjoint - culture, animation,
communication.

STÉPHANIE HOuset,

4^e adjointe - sport.

ANTONIN KOSZULINSKI,

5^e adjoint - urbanisme.

SABINE TAULEIGNE,

6^e adjointe - affaires sociales, logement.

Sur rendez-vous :

au 04 75 57 95 50

le mercredi de 17h30 à 18h30.

PATRICK GROUPIERRE,

7^e adjoint - sécurité publique.

CORINE ARSAC,

8^e adjointe - enseignement,
enfance, jeunesse.

**De plus, les élus de la majorité
vous reçoivent tous les samedis
de 9h à 11h sans rendez-vous
en mairie salle du conseil municipal.**

RENCONTRER LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

"PORTES CITOYENNE" : Permanences sur rendez-vous (bureau de l'opposition
au 2^e étage de la mairie) Monsieur Pierre Trapier, conseiller municipal, 06 82 07 34 98.
Site Internet : portescitoyenne.fr

"PORTES SOLIDAIRE" : Claude Illy, conseiller municipal, 06 58 02 71 24

Magazine d'information municipale

N° 159
FÉVRIER 2024

Édité par la mairie de Portes-lès-
Valence. Tirage 5600 exemplaires,
distribué dans toute la commune et en
dépôt chez les commerçants suivants :

Coiffeur Éric, Le Nouvel Hôtel-
La Table, Ma pause boulangerie,
Pâtisserie Gourmandises & Cie,
Boulangerie Le Fournil de Laeti,
Panier sympa supérette, Boulangerie
Honorin.

Directrice de la publication :
Geneviève Girard : 04 75 57 95 15

Journaliste - photographe :
Hervé Baruhet : 04 75 57 95 11

Maquettiste - Infographiste :
Agnès Molières : 04 75 57 95 59

Photos :
Hervé Baruhet, Mathieu Stevens,
Agnès Molières, Alfred Farrugia,
Roger Astier, Alexandre Bienfait,
associations, x.

Despesse
Imprimerie

Tél. : 04 28 61 61 61



DISTRIBAL, tél. : 06 21 02 49 85

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Appli mobile de la ville



Facebook et Instagram :
Ville de Portes lès Valence



Site : www.portes-les-valence.fr

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

NO MAD

DES OISEAUX LA NUIT

**DIMANCHE 3 MARS 2024
AU TRAIN THÉÂTRE - 17H00**



**CONCERT OFFERT PAR LA VILLE
AUX PORTOISES**



place à retirer en mairie ou au Train Théâtre